



Levallois, le 11 juin 2008

Ajournement de l'AG du 11 juin 2008

Entrepaticuliers.com révisé les comptes de l'exercice 2007 pour prendre en compte les derniers éléments statistiques liés à la garantie de remboursement

Ajournement de l'Assemblée Générale du 11 juin 2008

Le Conseil d'Administration du 10 juin 2008 a décidé de l'ajournement de l'Assemblée Générale ordinaire qui était initialement prévue ce mercredi 11 juin à 11h, pour les raisons mentionnées ci-dessous. Une nouvelle assemblée sera convoquée le 30 juin 2008 à 15h dans un lieu qui reste encore à définir et qui sera communiqué ultérieurement.

Entrepaticuliers.com a demandé à Nyse-Euronext la reprise de la cotation sur Alternext de son titre, suspendu depuis ce matin, à compter du jeudi 12 juin dès l'ouverture de bourse.

La garantie de remboursement : un engagement fort

En 2007, Entrepaticuliers.com a mis en place une garantie de remboursement, automatiquement offerte lors de la souscription d'une prestation premium, et assurant au client le remboursement de ses frais d'annonce si la vente de son bien n'était pas réalisée dans le délai précisé entre les parties.

En proposant cette garantie, Entrepaticuliers.com affiche une véritable différenciation vis-à-vis de ses clients, dans un contexte de marché de l'immobilier incertain, en leur permettant de réduire le risque d'engager des frais sans être assurés de la vente effective de leur bien. Entrepaticuliers.com est aujourd'hui le seul acteur à proposer une telle assurance à ses clients.

Un provisionnement* de la garantie révisé sur l'exercice 2007


Jusqu'au 31 décembre 2007, la garantie était valable pour toutes les annonces dont les biens n'avaient pas été vendus après 6 mois de parution. La société a provisionné à fin décembre les remboursements estimés pour les annonces qui avaient dépassé cette durée sur la base des statistiques connues à l'époque.

Lors de l'arrêté des comptes en février 2008, il avait été comptabilisé au bilan au 31 décembre 2007 une provision de 1 439 K€ HT.

Selon les dernières statistiques connues, Entrepaticuliers.com revoit ce montant ; la provision est ainsi augmentée de 1 748 K€ soit une provision totale comptabilisée au bilan à fin décembre 2007 de 3 187 K€ HT.

Aujourd'hui, la société dispose du recul nécessaire sur plusieurs générations d'annonces qui lui permet d'évaluer la provision avec un degré de fiabilité suffisant.

* Au sens comptable, il s'agit d'une ligne d'avoir à émettre



Entreparticuliers.com révisé ses comptes au 31 décembre 2007 en conséquence comme présenté dans le tableau ci-dessous :

En K€	31/12/2007 publié	31/12/2007 recalculé	Ecart
Chiffre d'affaires	14 790	13 042	(1 748)
Résultat d'exploitation	5 299	3 551	(1 748)
en % du CA	36%	27%	
Résultat net	3 948	2 802	(1 146)
en % du CA	27%	21,5%	

Un impact plus faible en valeur relative sur l'exercice 2008

Depuis le 1^{er} janvier 2008, Entrepaticuliers.com a décidé de porter le délai de la garantie de 6 mois à un an.

Cette modification devrait permettre à Entrepaticuliers.com d'alléger en valeur relative les coûts de cette garantie, celle-ci devant être calculée sur des volumes bien moins importants.

En effet, à ce jour, rétroactivement sur la période de janvier à mai 2007 qui permet un recul suffisant pour mener une comparaison pertinente sur 12 mois, les outils de mesure statistiques de la société font apparaître que :

- le taux d'annonces premium d'une durée de parution supérieure ou égale à 6 mois se situe entre 19% et 32% du total des annonces premium ;
- et le taux d'annonces premium d'une durée de parution supérieure ou égale à 12 mois se situe entre 1,2% et 2% du total des annonces premium.

Un début d'année en forte progression

Sur les cinq premiers mois de 2008, Entrepaticuliers.com enregistre à période comparable une augmentation de 46% du volume des annonces basiques et de 70% du volume des annonces premium.

Mise en place de nouveaux indicateurs

De nouveaux indicateurs mis en place par la société, afin de piloter au plus juste la garantie et donner une meilleure visibilité au marché, seront désormais communiqués à fréquence trimestrielle (1^{ère} annonce à l'occasion des résultats semestriels 2008).



A propos d'Entreparticuliers.com

Créé en 2000 par Stéphane Romanyszyn, Entreparticuliers.com est le n°1 des annonces de ventes immobilières entre particuliers sur Internet, avec en 2007, près d'un bien immobilier sur 3 mis en vente directement par le propriétaire ayant transité sur son site. Le modèle de l'entreprise repose sur le paiement de l'annonce déposée par le vendeur du bien et un accès gratuit pour les acheteurs potentiels.

En 7 ans, Entreparticuliers.com a su développer des offres de services aux particuliers à forte valeur ajoutée et une notoriété de dimension nationale, et s'est imposé comme un acteur incontournable sur le marché immobilier français.

En 2007, Entreparticuliers.com a réalisé un chiffre d'affaires de 13,0 M€ en hausse de 45%.

Entreparticuliers.com est coté sur Alternext de NYSE EURONEXT depuis février 2007 (code ISIN : FR0010424697)

CONTACT



Stéphane ROMANYSZYN
Président Directeur Général

Relations investisseurs
Alexandre Commerot
acommerot@actifin.fr

Patrick RAVAUD
Directeur Administratif et Financier

Relations presse
Laetitia de Froissard
ldefroissard@actifin.fr

investisseurs@entrepaticuliers.com
Tél : 01.47.15.50.50

Tél : 01.56.88.11.11